

Marché de Fournitures Courantes et Services

MARCHE SUBSEQUENT N°1 PASSE SUR LE FONDEMENT DE L'ACCORD-CADRE N°ACN°2024achatmete

ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

LOT 5 : Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison localisés sur le périmètre des distributeurs non nationalisés.

Objet du marché

**ACHEMINEMENT, FOURNITURE
D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL ET AGREGATION DE
PRODUCTIONS D'ELECTRICITE D'ORIGINE RENOUVELABLE
ISSUES D'UN CADER**

Pouvoir adjudicateur

Groupement de commandes dont les membres, prenant part à cette consultation, sont listés en annexe de l'acte d'engagement de l'accord-cadre et dont le coordonnateur est le

Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET)

2 rue Gustave Eiffel

81000 ALBI

Tel : 05 63 43 21 40

Représenté par son Président, Monsieur Alain Astié



SOMMAIRE

1	OBJET ET FORME DU MARCHÉ SUBSEQUENT	3
2	IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	3
3	CONTRACTANTS	4
3.1	IDENTIFICATION DU SIGNATAIRE.....	4
3.2	ENGAGEMENT DU SIGNATAIRE.....	4
4	PRIX	5
5	DURÉE DU MARCHÉ	5
6	PAIEMENT	5
7	AVANCE	6
8	ANNEXE	6
9	SIGNATURE DE L'OFFRE ET ACCEPTATION	7
10	CADRE DE CESSIION OU DE NANTISSEMENT DE CREANCE	7

1 OBJET ET FORME DU MARCHÉ SUBSEQUENT

Le présent marché subséquent est passé sur le fondement de l'accord-cadre ACN°2024achatmete relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité et de gaz naturel pour les besoins propres de chaque membre du groupement de commandes.

Le présent acte d'engagement concerne le premier marché subséquent afférent au lot 5 de l'accord-cadre :

LOT 5 Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison localisés sur le périmètre des distributeurs non nationalisés.

Il s'agit d'un marché subséquent de fournitures mono-attributaire pris en application de l'accord-cadre.

2 IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Représentant du pouvoir adjudicateur

Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET)

2 rue Gustave Eiffel

81000 ALBI

Tel : 05 63 43 21 40

Représenté par son Président, Monsieur Alain Astié

Agissant en tant que coordonnateur du groupement de commandes dont les membres, prenant part à cette consultation, figurent en annexe de l'acte d'engagement de l'accord-cadre.

Comptable assignataire des paiements et à qui les nantissements seront signifiés :

Le comptable de chaque membre du groupement (annexe de l'acte d'engagement de l'accord-cadre).

Les personnes habilitées à représenter chaque membre pour les besoins de l'exécution du marché sont :

Le représentant légal de chacun des membres du groupement de commandes.

Ordonnateur :

Le représentant légal du groupement de commandes ;

Monsieur le Président du SDET

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R.2191-60 du Code de la commande publique :

Le représentant du pouvoir adjudicateur de chaque membre du groupement de commandes (annexe de l'acte d'engagement de l'accord-cadre).

3 CONTRACTANTS

3.1 Identification du signataire

Signataire

Nom :	MARCAULT
Prénom :	ANTONIN
Qualité :	DIRECTEUR GENERAL

- Signant pour mon propre compte
- Signant pour le compte de la société
- Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et agissant en tant que prestataire unique :

Raison sociale :	ALTERNA ENERGIE
La société est une PME*	Oui X Non
Numéro SIRET :	48333915600034
Adresse <u>correspondant au numéro SIRET</u> :	78 AVENUE JACQUES CŒUR 86000 POITIERS
Code postal :	86000 POITIERS
Bureau distributeur :	
Téléphone :	0787082840
Fax :	
Courriel valide pour tout échange dématérialisé en cours de procédure :	pauline.vancranenbroeck@alterna-energie.fr
Numéro au registre du commerce :	POITIERS B 483 339 156
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	3514Z

* PME : définition INSEE : La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

3.2 Engagement du signataire

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) de l'accord-cadre, du Cahier des Clauses Spécifiques (CCS) du marché subséquent et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les documents et attestations visés aux articles R2143-6 à R2143-10 du Code de la commande publique,

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations demandées sur la base de mon offre.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans la lettre de la consultation.

4 PRIX

Le contenu, la structure et la forme des prix sont précisés aux articles 5.1 et 5.2 du CCP de l'accord-cadre et 4.4 à 4.6 du CCS des marchés subséquents.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 5.3 du CCP de l'accord-cadre.

5 DUREE DU MARCHÉ

Le présent marché subséquent entre en vigueur à la date de sa notification au titulaire.

La fourniture et l'acheminement d'électricité s'exécutent à compter du 1^{er} janvier 2026 inclus sauf mention contraire dans la liste des points de livraison fixée en annexe de l'acte d'engagement (colonne « DATE DE RATTACHEMENT »).

Les prestations d'acheminement et de fourniture d'électricité prennent fin à la date d'achèvement du marché, soit le 31 décembre 2028 inclus.

6 PAIEMENT

Les dispositions régissant les modalités de règlement des prestations sont fixées à l'article 9 du CCP de l'accord-cadre.

Le membre se libèrera des sommes dues au titre du présent marché subséquent en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes désignés ci-après :

Compte n°1 : SAS ALTERNA

Titulaire du compte :	SAS ALTERNA
Etablissement :	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU – GRANDES CLIENTELES
Agence :
Adresse :
N° du compte :	82459363001
Code Banque :	19406
Code guichet :	37015
Clé RIB :	17

Compte n°2 :

Titulaire du compte :
Etablissement :
Agence :
Adresse :
N° du compte :
Code Banque :
Code guichet :
Clé RIB :

7 AVANCE

Le titulaire a la faculté de renoncer au versement de l'avance prévue à l'article 9.5 du CCP de l'accord-cadre :

Je renonce au versement de l'avance.

Je ne renonce pas au versement de l'avance.

8 ANNEXE

La liste des points de livraison et des données techniques associées.

9 SIGNATURE DE L'OFFRE ET ACCEPTATION

Le candidat	Le pouvoir adjudicateur
<p>Fait à Poitiers Le 15/05/2025. Le(s) contractant(s) (Cachet(s) et signature(s))</p> <p>Signature numérique de Antonin Marcault Date : 2025.05.12 17:47:03 +02'00'</p> 	<p>Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement, Fait à Albi Le 26/05/2025 Alain Astié Président du SDET (Cachet et signature)</p> 

10 CADRE DE CESSION OU DE NANTISSEMENT DE CREANCE

La présente copie, certifiée conforme à l'original, est délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou de nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance en ce qui concerne :

- La totalité du marché subséquent
- La partie des prestations évaluées à :

Et devant être exécutée par :

En qualité de :

Désignation et adresse des comptables assignataires : annexe de l'acte d'engagement de l'accord-cadre.